

PHS
p.2

MIVILUDES

Marlène Schiappa annonce un renforcement de la Miviludes et plus de moyens pour les associations d'aide aux victimes de sectes ■ France

■ Une nouvelle présidente a été nommée à sa tête, les effectifs de la mission vont être renforcés et les associations d'aide aux victimes de sectes seront dotées d'une aide conséquente...

Groupes
p.11

SCIENTOLOGIE

La Scientologie toujours active ■ France

■ Si elle semble faire moins parler d'elle depuis quelques années, la Scientologie n'en est pas pour autant affaiblie...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Thèmes
connexes
p.21

THÉORIE DU COMLOT

Le complotisme derrière un enlèvement d'enfant ■ France

■ L'enlèvement de Mia Montemaggi à la mi-avril cache les dérives d'un groupe de complotistes connecté sur internet, qui a été en mesure de s'organiser et d'effectuer un passage à l'acte...

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

- p. 02 ■ Pouvoirs publics
- p. 03 ■ Associations

Groupes

- p. 05 ■ Groupes divers
- p. 06 ■ La Famille
 - Lev Tahor
- p. 07 ■ Mouvement Raëlien

- Osho
- p. 09 ■ QAnon
- p. 10 ■ Scientologie
- p. 12 ■ Témoins de Jéhovah

Mouvances

- p. 14 ■ Magie, sorcellerie, exorcisme
- p. 15 ■ Mouvance protestante

- p. 16 ■ Paranormal
- p. 17 ■ Pratiques de soins non conventionnelles

Thèmes connexes

- p. 21 ■ Méditation
 - Théories du complot
- p. 26 ■ Vaccination
 - Yoga

Phénomène sectaire

Pouvoirs publics

Marlène Schiappa annonce un renforcement de la Miviludes et plus de moyens pour les associations d'aide aux victimes de sectes ■ France

■ La Ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, Marlène Schiappa, a annoncé le 6 avril le renforcement des moyens de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes).

Suite à la sortie du rapport qu'elle avait demandé en 2020 à la police et à la gendarmerie, la Ministre a constaté qu'au-delà « des sectes type Ordre du Temple solaire, il existe désormais une kyrielle de microgroupes sectaires : plus de 500 à ce jour identifiés. Aujourd'hui, les petites sectes pullulent. Il y a un leader, une idéologie, une captation d'argent et quelques victimes ».

La Mission qui n'avait plus de président depuis plus de deux ans vient de voir la magistrate Hanène

Romdhane nommée à sa tête. Docteure en droit public, elle était jusqu'ici directrice des affaires juridiques auprès du Contrôleur général des lieux de privation de liberté.

La nomination d'une magistrate a notamment pour but d'apporter « une suite judiciaire à l'ensemble des signalements effectués auprès de la Miviludes afin de protéger les citoyennes et citoyens. »

Les effectifs de la Miviludes devraient être renforcés par le

détachement de fonctionnaires venus des ministères de la Justice et des Finances, « afin d'assurer un meilleur traçage des fonds extorqués par les gourous à leurs adeptes ».

Le rattachement de la Miviludes au ministère de l'Intérieur a aussi pour objectif « de permettre une meilleure coordination de son action avec celle des forces de l'ordre ».

Enfin un nouveau conseil d'orientation¹ a été installé « pour

>>>

>>>

accompagner le travail des fonctionnaires avec des experts reconnus ».

Interrogée par *Le Figaro*, Caroline Duchêne, conseillère communication de Marlène Schiappa, explique que « les membres pourront auditionner des victimes, être en contact direct avec les associations et établir des recommandations pour que l'on puisse prendre des mesures en matière de politiques publiques ».

Parmi ses membres figurent : le magistrat et ancien président de la Miviludes Georges Fenech, le sociologue Gérald Bronner, la psychiatre Marie-France Hirigoyen, le psychiatre Philippe Jean Parquet, l'avocate générale Marie-José Aubelotte, le Défenseur des enfants Eric Delemar, le président de la

Ligue nationale contre le cancer, Axel Kahn, la présidente de l'Unadfi Joséphine Cesbron, Le président du Centre contre les manipulations mentales (CCMM) Francis Auzeville ainsi que des représentants de l'éducation nationale, de la police, de la gendarmerie, de la justice ou du Trésor.

Ce nouveau conseil est notamment axé sur une plus large collaboration avec les associations.

Afin de soutenir leur travail de terrain, un budget d'un million d'euros va être consacré à des appels à projets associatifs pour mettre en place des programmes de « prévention, de détection, mais aussi de prise en charge » des victimes.

À ce propos Marlène Shiappa a déclaré : « Je veux saluer le travail

formidable des associations, telles que l'Unadfi ou le CCMM [...] c'est pour leurs initiatives que nous débloquons 1 million d'euros – soit un budget multiplié par 10. Nous voulons protéger les citoyens de ces dangers ! ».

À l'issu du premier conseil organisé par Marlène Schiappa, par visio-conférence, la présidente de l'Unadfi a noté une « réelle volonté de la ministre de rendre ce travail productif ».

(Sources : *Le Figaro*, 01.04.2021, Communiqué du ministère de l'Intérieur, 06.04.2021, *Le Monde*, 06.04.2021, *Huffington Post*, 06.04.2021, *Le Figaro*, 07.04.2021 & *France TV info*, 09.04.2021)

1-Arrêté du 30 mars 2021 portant nomination au Conseil d'orientation de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043317869>

Association

Comment savoir si un proche est sous l'emprise d'une secte ? ■ France

■ Les interlocuteurs des associations d'aide aux victimes comme l'Unadfi sont souvent dans l'incertitude face au soudain changement d'attitude d'un proche et c'est généralement lorsque ce proche se coupe d'eux qu'ils contactent les associations.

En quarante-cinq années d'existence l'Unadfi a accumulé un grand nombre de témoignages de victimes de dérives sectaires. Dans ces témoignages elle a observé qu'un même schéma se répétait. De ces observations elle a conceptualisé un modèle

permettant de déterminer si un proche est sous l'emprise d'une secte. Si l'emprise d'une personne sur une autre, associé à la radicalisation à une croyance, aboutissent à une triple rupture, alors on est bien dans le cadre d'une emprise sectaire. La triple

rupture explique Pascale Duval, la porte-parole de l'Unadfi, est « la clé de l'analyse, c'est le moment où le diagnostic est établi ».

Elle se caractérise par une rupture avec soi-même, par exemple un changement d'identité, une

>>>

>>>

rupture avec la société qui peut se concrétiser par un déni de la science et/ou la méfiance envers les institutions et une rupture avec l'environnement, intervenant souvent en dernier elle se manifeste par un rejet de la famille et des amis.

A l'issu de ce processus, « Tout ce qui existait avant la croyance

n'existe plus dans la tête des adeptes » et « on peut dire avec certitude que la personne est soumise à une situation sectaire » explique Pascale Duval.

Cependant un seul signalement impliquant un groupe ne permet pas de déterminer si cette situation cache un groupement sectaire, « il nous faut deux ou trois

signalements » précise Pascale Duval « car avoir une croyance ne signifie pas être radical ».

Elle ajoute, « nous ne sommes pas contre le fait que des gens aient des croyances, mais il faut faire attention à la radicalisation, et au potentiel passage à l'acte » prévient-elle.■

(Source : [Le Figaro](#), 16.04.2021)

Les associations en première ligne face à la détresse des victimes ■ France

■ **Nombreuses sont les familles désemparées qui se sont rapprochées des associations d'aides aux victimes de dérives sectaires pour chercher des réponses au changement d'attitude d'un proche et à son éloignement.**

C'est ce qu'a fait l'un des enfants de Brigitte, une retraitée de 72 ans attirée par les idées anti-vaccin et QAnon, qui a rejoint en 2020 une communauté fondée par plusieurs français antisystèmes à Mamarchevo en Bulgarie¹.

Brigitte est loin d'être un cas isolé et les associations d'aide aux victimes de dérives sectaires, en première ligne pour accueillir les proches de personnes séduites par les thèses complotistes, se sont adaptées à cette nouvelle tendance. Ainsi Dominique Hubert, présidente de l'Adfi (Association de défense des Familles et de l'Individu) de

Nantes a été sollicitée par les proches d'« un père de famille qui était prêt à abandonner femme et enfants pour se protéger de la fin du monde dans un bunker en Suède ». Marie-Françoise Bardet, la responsable de l'Adfi Touraine explique : « Certains, sur internet, dévorent les thèses complotistes. Ils se croient "initiés" et détenteurs de lourds secrets sur le monde et les gouvernements. Dans ce cas, la vie de famille devient d'une banalité folle et ça finit par des ruptures ».

Une autre victime qui s'est adressée au journal *Le Figaro* raconte comment sa mère, qui

l'avait déjà entraînée dans une communauté sectaire lorsqu'elle était enfant, s'est laissée convaincre par les discours apocalyptiques et antivaccins d'un site pseudo catholique canadien qui lui envoie six newsletters par jour renvoyant vers des sites de dons en ligne. Sous l'influence de ce site, la femme de 72 ans refuse la vaccination car elle croit que les vaccins sont fabriqués avec des embryons humains.■

(Source : [Le figaro](#), 02.04.2020)

1-Cette communauté a été fondée par Eric Perroud, dont la chaîne Youtube a été fermée en raison de son contenu.

Groupes divers

Un viol au sein d'un cercle ésotérique ■ France

■ Début mars 2021, une adolescente âgée de 16 ans a déposé plainte pour viols et agression sexuelles. Dans son témoignage, elle explique que les agressions sexuelles avaient débuté en janvier 2019. Ces abus auraient été commis dans le cadre d'un cercle ésotérique basé en Aveyron et composé de trois personnes (deux hommes et sa propre mère) qui pratiquaient l'exorcisme, la cartomancie et l'utilisation de pendules. Une enquête a été ouverte et les deux hommes ont été placés en détention provisoire.

L'adolescente a révélé qu'elle subissait depuis plusieurs mois des violences sexuelles quasi-quotidiennes de la part des deux hommes. Sa mère la leur confiait lors des vacances scolaires et des week-ends. Selon les enquêteurs les rapports sexuels pratiqués dans le groupe avaient pour but de créer du « fluide et de la puissance » à des fins ésotériques. Afin de justifier leurs abus et agressions sexuelles,

les hommes ont précisé qu'ils voulaient chasser son « démon » pour « lui éviter la mort » et qu'il s'agissait d'une « démarche thérapeutique ».

La mère de la victime, elle aussi membre du groupe, avait confié sa fille aux hommes afin qu'elle soit exorcisée. Elle assure n'être au courant de ces viols que depuis janvier 2021. Elle a été placée sous le statut de témoin assisté. Elle aurait

elle aussi été victime des mêmes rites.

L'enquête est en cours pour des faits de viols aggravés sur mineure de moins de 15 ans et devrait permettre de mettre en évidence la responsabilité des deux hommes. Elle va aussi tenter d'établir s'il y a d'autres victimes. ■

(Sources : Midi Libre, 29.03.2021 & CNEWS, 31.03.2021 & Le Figaro, 31.03.2021)



La Famille, itinéraires d'un secret, Suzanne Privat, Les Artils, Avril 2021, 256 pages

Fruit d'une enquête d'un an et demie, l'ouvrage de la journaliste Suzanne Privat dévoile l'histoire et le fonctionnement de La Famille, une communauté restée secrète durant deux siècles alors que ses 3000 membres vivent en plein cœur de Paris.

L'enquête de Suzanne Privat, a pour point de départ des photos de classe de ses enfants. Des ressemblances frappantes entre certains élèves, des patronymes qui se répètent et la présence de plusieurs élèves ayant des liens de parenté attirent son attention. Une recherche de leurs noms de famille sur internet la met sur la piste de deux anciens membres. Ils lui ont confié des documents et une généalogie du groupe lui permettant de faire la lumière sur cette communauté dont les membres sont des héritiers jansénistes des convulsionnaires de Saint Médard, datant du XVIIIe siècle.

Habitant les 11^e et 12^e arrondissements de Paris, cette communauté regroupe huit familles dont les membres ne vivent et ne se marient qu'entre eux pour conserver leur pureté. Ce qui pose de sérieux problèmes de consanguinité qui se traduisent par des maladies génétiques et une mortalité prématurée pour certaines familles.

Leur vie quotidienne est régie par des règles très strictes. Les enfants sont scolarisés, mais ne participent à aucune sortie et ne se mélangent pas aux autres élèves. Les adultes qui travaillent ne sont pas autorisés à entretenir des relations amicales avec leurs collègues. Jusqu'aux années 1960, les hommes ne pouvaient pas occuper de postes à responsabilités et les femmes étaient découragées de travailler pour élever leur famille nombreuse. Ces règles se sont assouplies, mais les emplois artisanaux restent privilégiés.

Se considérant comme les Élus, ses membres attendant la fin des temps et le retour de leur prophète Elie Bonjour, mais pas dans une optique mortifère. Les adeptes ont une vie communautaire très active où les fêtes occupent une part importante. Suzanne Privat a découvert que les membres ne rejettent pas les réseaux sociaux, mais s'en servent, là encore, pour entretenir des liens étroits entre eux. Cependant au lendemain de l'article du *Parisien* qui avait dévoilé leur existence au grand public, tous les comptes sont devenus privés.

Le nombre de ceux qui partent est difficile à estimer et les raisons sont diverses, mais la plupart du temps il s'agit de rencontres amoureuses avec des personnes extérieures à la communauté. Parmi ceux qui sont partis, certains marqués par leur éducation, défendent le groupe qui véhicule, selon eux, des valeurs de solidarité entre membres, tandis que d'autres, ostracisés après leur départ, ont du mal à se reconstruire. ■

(Source : Actu, 29.04.2021)

Lire sur le site de l'Unadfi tous les articles sur la Famille : <https://www.unadfi.org/mot-clef/la-famille-france/>

Lev Tahor

Arrestation et condamnation de leader du mouvement ■ États-Unis/Guatemala

■ Cinq dirigeants du groupe sont accusés d'avoir participé à un complot dans le but d'enlever une jeune fille de 14 ans afin qu'elle puisse procréer avec son mari.

Les hommes sont condamnés pour des faits d'exploitation et d'enlèvement d'enfants. Les autorités guatémaltèques et le FBI ont coopéré dans le but d'arrêter ces hommes.

>>>

>>>

Parmi les personnes arrêtées se trouve Nachman Helbrans leader du groupe depuis la mort de son père en 2017. C'est lui qui a organisé le mariage de sa nièce Minor alors âgée de 12 ans avec un homme de 18 ans. À son arrivée à la tête de l'organisation, Nachman Helbrans avait adopté des pratiques plus radicales, à savoir accentuer la surveillance des adeptes et organiser des mariages forcés de mineurs avec des adultes. De nombreux enfants du groupe sont victimes d'abus physiques et sexuels. Face à ces durcissements la mère de Minor avait décidé de fuir le groupe -

alors installé au Guatemala- avec ses enfants. Elle a rejoint New York. Mais des membres de la secte sont venus y enlever Minor et son frère avec pour objectif de ramener la jeune fille dans la communauté au Guatemala afin qu'elle puisse « procréer » avec son mari. Ayant retrouvé les enfants au Mexique, les autorités les ont renvoyés à New York mais des fidèles du groupe ont essayé à plusieurs reprises de kidnapper de nouveau la petite fille.

Avec la coopération des autorités guatémaltèques les hommes ont pu être arrêtés et mis en examen par

le procureur des États-Unis pour le district du sud de New York, ainsi que par le FBI, pour des crimes liés à un mariage forcé présumé en 2017, et pour un enlèvement ayant eu lieu en 2018. Certains suspects pourraient encourir jusqu'à 30 ans de prison.■

Pour rappel, la secte avait fui du Canada au Guatemala en 2014, après qu'un examen minutieux des autorités canadiennes avait révélé des maltraitements et des mariages d'enfants et que la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) avait souhaité placer des enfants du groupe dans des familles d'accueil.

(Sources : La Presse, 19.04.2021 & Times of Israel, 31.03.2021 & 20.04.2021

Mouvement Raëlien

Les raëliens veulent une ambassade pour les extra-terrestres ■ Côte d'Ivoire

■ Les représentants du mouvement raelien ont lancé un appel aux autorités de Côte d'Ivoire afin que ces derniers acceptent d'abriter une ambassade extraterrestre.

C'est lors d'une conférence de presse qu'un responsable du mouvement en Côte d'Ivoire a émis ce souhait. Selon lui l'opportunité de l'ouverture d'une telle ambassade permettrait

au pays d'avoir des retombées financières et de développer les commerces locaux. Ce lieu aurait pour but d'assurer la paix et la prospérité sur terre. Pour les raëliens, cette ambassade aurait

son utilité dans la mesure où, pour eux, l'arrivée des extraterrestres pourrait avoir lieu entre 2025 et 2035.■

(Source : News Abidjan, 01.04.2021)

Osho

Un pseudo thérapeute lié à Osho à la Mairie de Nantes ■ France

■ La Mairie de Nantes aurait versé plus de 20 000 euros à un ancien élu Vert et porte-parole d'Europe Ecologie les Verts (EELV), Jean-Philippe Magnen, pour des séminaires de développement personnel sur le leadership politique. C'est ce que révèlent le journal satirique nantais *La Lettre à Lulu* et *L'Express*.

>>>

>>>

Après avoir quitté la politique en 2014, l'homme, psychothérapeute gestaltiste depuis 2006, s'est orienté vers des formations en développement personnel en direction du monde politique, formations qu'il dispense via son association Psypol fondé en 2009. Cette structure a pour ambition de « faire converger l'engagement citoyen dans la vie publique avec un investissement personnel dans une démarche de développement personnel ».

En septembre 2018 la Mairie de Nantes le fait intervenir pour un séminaire de rentrée organisé pour les 17 membres du cabinet de la maire Johanna Rolland. Facturé 750 euros, ce séminaire, présenté aujourd'hui comme un « team building », était basé sur le « Jeu du roi et de la reine », un jeu de rôle new age censé « explorer la personne dans toutes ses dimensions ». Le concepteur de ce jeu n'est autre que le mentor de Jean-Philippe Magnen, Dominique Vincent, un thérapeute tantrique, initié en Inde par Osho¹ lui-même. Comme ce dernier, Jean-Philippe Magnen enseigne également la méditation active selon Osho.

Mais ces liens douteux n'ont pas empêché la Mairie de Nantes de refaire appel au thérapeute pour deux nouveaux séminaires proposés à 56 élus de la majorité municipale en septembre et en novembre 2020. Le premier facturé 11 520 euros avait pour but de souder la nouvelle équipe municipale constituée

de socialistes et d'écologistes et d'apaiser des tensions passées. Le second, en visioconférence, a été facturé 8 119 euros. Il consistait en l'élaboration d'une feuille de route pour la première année du nouveau mandat.

Interrogé par *L'Express*, Jean-Philippe Magnen, « se défend de tout renvoi d'ascenseur suite à l'alliance entre socialistes et écologistes à laquelle il a contribué » lors des municipales de 2020.

Outre la Mairie de Nantes, il vend des formations aux directeurs de collectivités via le Centre national de la fonction publique territoriale, aux cadres supérieurs de Danone ou à Ressources Mutuelles Assistance (RMA), filiale d'Harmonie mutuelles.

Grâce à Jean-Philippe Magnen, ironise *La Lettre à Lulu*, « le développement personnel va construire des leaders politiques éclairés de l'intérieur ».

Gêné par les révélations du journal satirique *La Lettre à Lulu* et de *L'Express* sur sa pratique de la méditation Osho, Jean-Philippe Magnen se défend en expliquant qu'il ne fait qu'appliquer cette technique, sans considérer Osho comme une référence. Il minimise aussi ses liens avec Dominique Vincent qu'il ne verrait qu'une fois par an pour faire le point sur le jeu. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, en 2017, ce dernier était l'invité vedette d'un cycle de conférence « Nouveaux pouvoirs Nouveaux leaders » auquel étaient aussi

conviés le chamane Arnaud Riou et le spécialiste en méditation transcendante Peter Wrycza. Ce cycle organisé dans le cadre de son association Psypol avait bénéficié d'une subvention de 4 500 euros de Nantes métropole et de la présence de l'édile.

Une nouvelle édition aura lieu sur deux jours en septembre 2021. Sur le thème « Se gouverner soi-même pour mieux gouverner le monde », elle s'adressera aux décideurs économiques et politiques, aux professionnels du soin et de la santé et aux professionnels de l'éducation. Au programme de ces deux journées : jeu du roi et de la reine, atelier mindfulness en entreprise, entrevue intime intitulé *de l'amour du pouvoir au pouvoir de l'amour*, « danse bio inspirée », « apprendre des chevaux pour mieux décider », initiation au bain de forêt...

Enfin il assure « il n'y a pas de séance thérapeutique supplémentaire prévue avec l'équipe municipale à Nantes ».

La Mairie de Nantes, quant à elle, affirme tout ignorer de ce qu'est Osho.■

(Sources : *La Lettre à Lulu* Avril 2021 & *L'Express*, 19.04.2021)

1-Pour en savoir davantage sur Osho lire sur le site de l'Unadfi : Bhagwan Rajneesh-Osho (1ère partie) : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvements/bhagwan-rajneesh-osh-1ere-partie/> Et Bhagwan Rajneesh-Osho (2ème partie) : <https://www.unadfi.org/non-classe/bhagwan-rajneesh-osh-2eme-partie/>

QAnon : un risque pour la démocratie ? ■ France/États-Unis

■ Les événements qui ont eu lieu au Capitole ont montré que les adeptes de QAnon porteurs de théories conspirationnistes peuvent franchir le pas de l'action violente et tenter de mettre à mal les principes démocratiques et les institutions. Avec un nombre d'adeptes qui semble grandissant en France et à l'orée d'une élection présidentielle, les théories du groupe inquiètent.

Alors que le mouvement QAnon n'est pas si ancien, il a déjà causé de nombreux dégâts aux États-Unis : violences, kidnapping, meurtres et a largement perturbé la dernière élection présidentielle avec notamment la volonté d'empêcher l'élection de Joe Biden. Depuis 2019, le mouvement est classé comme menace terroriste potentielle par le FBI. Selon Alex Kaplan, spécialiste américain de la désinformation sur les réseaux sociaux et de l'extrémisme en ligne, Donald Trump a profité de QAnon en entretenant une ambiguïté à l'égard de ses théories notamment en les popularisant à base de tweet et de retweet. Les adeptes du mouvement ont pu percevoir cela comme une validation de leur idéologie. Selon Alex Kaplan, les théories de QAnon sont « antidémocratiques par nature » et il s'inquiète de l'élection de deux membres du Congrès ayant affirmé leur soutien à la mouvance à des fins électoralistes. D'autres ont aussi pu intégrer des administrations.

Aujourd'hui de plus en plus implanté en France, le mouvement inquiète les pouvoirs publics qui se montrent attentifs et vigilants à l'égard de ce

groupe et de ses idéaux. La ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur chargée de la citoyenneté, Marlène Schiappa rappelle dans *20minutes* que les groupes comme QAnon peuvent être la cible d'ingérences venues de l'étranger et peuvent appeler à la violence. C'est pourquoi elle considère que cette mouvance représente un danger réel à l'approche d'élections. Le groupe a réussi à répandre ses théories auprès de l'ensemble des groupes complotistes et à intégrer différents mouvements populaires. QAnon a pu implanter ses idéaux en France à un moment où le pays traverse une période difficile du fait de la Covid-19 et/ ou de la perte de confiance dans les partis politiques. Selon un sondage récent de l'institut Cévipof 36 % des sondés jugent probable que le ministère de la Santé soit de mèche avec l'industrie pharmaceutique pour cacher au grand public la réalité sur la nocivité des vaccins. Plus inquiétant 42% estiment que la crise sanitaire permet au gouvernement de surveiller les citoyens. Cela montre qu'à la veille d'une élection présidentielle le climat est relativement tendu. De plus en France, certains hommes

politiques notamment classés à l'extrême droite n'hésitent pas à reprendre à leur compte des éléments de discours. Pour Rudy Reichstadt, co-fondateur de Conspiracy Watch, en se présentant à une élection ces hommes politiques bénéficient du même temps de parole que d'autres et en profitent pour dispenser et banaliser un discours complotistes.

Pour Tristan Mendès-France, maître de conférences associé à l'Université de Paris, spécialiste des cultures numériques et des thèses conspirationnistes, les membres de QAnon n'hésitent pas à apposer leur grille de lecture complotiste sur la politique, notamment française, mais aussi sur la gestion de la Covid-19. On constate en particulier leur proximité avec les mouvements anti-vaccination ou anti masques. Pour QAnon, tout discours officiel est jugé faux. Tristan Mendès-France considère donc qu'« il est assez évident de penser que ce mouvement sera proactif durant l'élection de 2022, et que tout ce qui vient du système sera présenté comme le fruit d'un complot. ■

(Sources : *20minutes*, 21.04.2021 & 19.04.2021)

Une version japonaise de QAnon ■ Japon

■ Nommé J-Anon, ce groupe importe les idées du mouvement américain QAnon au Japon et se base sur une idéologie portée par une méfiance envers la Chine.

Comme dans de nombreux pays les théories de QAnon se sont développées au Japon par le biais de Japonais bilingues qui ont assuré la traduction des théories dans leur langue maternelle. Avant la suppression de leurs comptes ils ont pu diffuser massivement les contenus du groupe américain. Pour Jeffrey J. Hall, de l'Université Waseda, spécialiste de l'extrême droite japonaise, les adhérents à J-Anon sont peu nombreux et se cantonnent à une partie de l'extrême-droite japonaise qui est cependant très active sur Internet et les réseaux sociaux. Pour Koichi Nakano, politologue, il y a une proximité

idéologique entre l'extrême droite nipponne et l'alt-right américaine (partie de l'extrême-droite militant pour le suprématisme blanc). vantant le fait que le Japon est une nation unie qui a su « préserver la pureté de la race ». Adhérant à une partie des théories complotistes du grand frère américain, J-Anon repose aussi sur une dénonciation d'une menace communiste chinoise accusée d'avoir infiltré le gouvernement et les médias japonais.

Ces théories dénonçant l'intrusion chinoise ont donné au groupe la possibilité de pouvoir attirer des membres de sectes comme Moon¹ ou

encore Happy Science. Ces groupes ont aussi organisé des marches avec pour slogan de mettre fin au vol de l'élection américaine de Donald Trump après sa défaite. Ils perçoivent l'ex-président américain comme le seul capable de résister à « l'influence maléfique » de la Chine. ■

(Source : Le Monde, 28.03.2021)

1-Lire l'ensemble des articles sur Moon sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/moon-eglise-de-lunification/>

Lire l'ensemble des articles sur Happy Science sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/happy-science/>

Scientologie

Vers une enquête sur la Scientologie ? ■ Australie

■ Une investigation menée par les journaux *The Age* et le *Sydney Morning Herald* a montré que la Scientologie a transféré des dizaines de millions de dollars de l'étranger vers l'Australie et réalise d'importants bénéfices non imposables. Certains politiques australiens craignent que leur pays soit devenu un paradis fiscal pour les revenus internationaux de l'organisation cela malgré une importante baisse du nombre d'adeptes dans le pays.

L'enquête des journaux s'est basée sur des rapports financiers qui indiquent que l'organisation a réalisé des bénéfices nets de plus de 65 millions de dollars entre 2013 et 2019. Cette accumulation de richesses est possible grâce au traitement généreux de l'Australie envers la Scientologie. En effet,

le groupe bénéficie d'un statut d'exonération fiscale et est protégé en tant que religion après une décision de la Haute Cour australienne en 1983.

Face à cette enquête, des politiques australiens ont demandé à la Commission australienne des

organismes de bienfaisance et des organismes à but non lucratif d'examiner le statut d'organisme de bienfaisance de la Scientologie afin de savoir si elle abuse de son statut d'organisation à but non lucratif. Andrew Leigh, ministre adjoint chargé des organisations caritatives, a déclaré que la

>>>

>>>

Scientologie devait s'expliquer et fournir « davantage de clarté » sur sa structure et ses finances. Le parti travailliste australien a annoncé qu'une enquête parlementaire sur les richesses non imposables de la Scientologie allait être mise en place.

La porte-parole de la Commission a précisé que les organismes de bienfaisance peuvent faire des bénéfiques mais que ceux-ci doivent être utilisés à des fins caritatives. Cependant si une organisation continue à conserver indéfiniment

des bénéfiques importants sans les utiliser pour sa finalité caritative, cela peut suggérer que l'organisation ne fonctionne pas comme un organisme à but non lucratif. ■

(Sources : Sydney Morning Herald, 04.04.2021 & 06.04.2021)

La Scientologie toujours active ■ France

■ Si elle semble faire moins parler d'elle depuis quelques années, la Scientologie n'en est pas pour autant affaiblie. Elle compte notamment sur l'acquisition de son bâtiment près du Stade de France pour redorer son blason et montrer qu'elle est toujours active. Un article du Monde s'est penché sur l'état actuel de l'organisation.

Ce bâtiment acquis par l'organisation à Saint-Denis a tout d'un lieu stratégique. Il se situe à proximité de nombreux bureaux et à quelques mètres du futur village olympique de Paris 2024. Ce lieu présente toutes les caractéristiques des « ideal org » ouvertes partout dans le monde. On y retrouve l'ensemble des services que propose la Scientologie. Bien que la mairie de Saint-Denis ait tenté de s'opposer à cette installation et à la vente du bâtiment elle n'a pas réussi à faire échouer le projet.¹. Pourtant le député communiste Stéphane Peu avait alerté en juillet 2019 le Premier ministre mais celui-ci avait juste appelé à une vigilance active sans qu'aucune action ne soit entreprise. Selon le député, il y a un « trou juridique ». On considère cette organisation comme sectaire mais on ne donne pas les armes juridiques pour la combattre.

L'organisation a connu des heures de gloire en France : lobbying actif au sein des hautes sphères de l'État, recrutement important. Aujourd'hui,

elle semble un peu plus discrète mais reste tout de même surveillée par les autorités pour d'éventuelles dérives sectaires et semble vouloir avancer dans l'ombre. Selon un fonctionnaire interrogé par *Le Monde*, les autorités n'ont pas grand-chose de concret sur le groupe car les services de renseignement ne travaillent plus sur lui. Des lanceurs d'alerte comme Lucas Le Gall, ex-adepte dont le livre est paru l'année dernière, continuent de dénoncer régulièrement les dérives du groupe et les phénomènes d'emprise mis en place par l'organisation pour que l'adepte y consacre tout son temps et son argent.

Alors que de nombreux groupes sectaires ont utilisé la Covid-19 pour faire parler d'eux en dispensant des remèdes miracles ou en argumentant autour de théories complotistes, le vice-président du bureau européen de la Scientologie, Eric Roux, affirme avoir suivi les recommandations gouvernementales et participé à un effort de prévention mondial. Pascale

Duval, porte-parole de l'Unadfi doute de ses propos et rappelle que la dianétique prétend répondre à tous les besoins et donc apporte une solution pour la Covid-19. Et pour Lucas Le Gall le mouvement ne dit pas frontalement que le vaccin est dangereux mais le fait comprendre lors de ses cours à ses adeptes. Autre élément qui va à l'encontre des propos d'Eric Roux, lors du confinement débuté en mars 2020 la Miviludes ainsi que la mairie du 17^e arrondissement de Paris ont alerté sur le fait que le Celebrity Center de la rue Legendre était resté ouvert et recevait des adeptes.

Le prosélytisme s'il peut sembler moins visible qu'auparavant est toujours au rendez-vous et parfois véritablement masqué. La Scientologie continue de distribuer des flyers ou d'inviter à des tests de personnalité. Elle essaye aussi d'attirer des figures médiatiques et des artistes avec son Celebrity Center qui promet une scène ouverte cachant parfois son appartenance

>>>

>>>

à l'organisation. La Scientologie a aussi pris un tournant 2.0 et tente de s'infiltrer dans la publicité comme ce fut le cas avec l'application de Météo France.² Pour attirer de nouveaux adeptes, elle se drapait aussi derrière des associations au nom n'évoquant pas directement l'organisation comme la Commission des citoyens pour les droits de l'homme (CCDH). De par son nom elle évoque une défense des droits de l'homme alors qu'il s'agit en fait d'une émanation de la Scientologie luttant contre les abus de la psychiatrie. La Scientologie cherche aussi parfois à intégrer les entreprises et leur service de relations humaines comme ce

fut le cas avec Arcadia³. Certains grands noms de la Scientologie se cachent aussi dans des entreprises de développement personnel ou de formation.

Il existe aussi des affaires judiciaires impliquant la Scientologie, comme le montre l'exemple de l'Institut Aubert, fermé en 1998. Cette école est soupçonnée d'avoir enseigné des principes de la Scientologie sans que les parents d'élèves soient au courant. Cette affaire n'a toujours pas été audenciée alors que le dossier est ouvert depuis plus de vingt ans. L'organisation peut compter sur de nombreux avocats fins connaisseurs

des procédures et batailles juridiques.■

(Source : Le Monde, 09.04.2021)

1-Lire sur le site de l'Unadfi, La Scientologie va-t-elle pouvoir s'installer à Saint-Denis ? : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/la-scientologie-va-t-elle-pouvoir-s-installer-a-saint-denis/>

2-Lire sur le site de l'Unadfi, Prosélytisme de la Scientologie : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/proselytisme-de-la-scientologie/>

3-Lire sur le site de l'Unadfi, La scientologie visée dans une nouvelle affaire : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/la-scientologie-visee-dans-une-nouvelle-affaire/>

Témoins de Jéhovah

Les Témoins de Jéhovah ont fait appel de la décision rendue par le tribunal de Gand ■ Belgique

■ Le parquet de Flandre orientale a fait savoir que l'Association sans but lucratif (ASBL) Témoin de Jéhovah a fait appel de la condamnation pour incitation à la discrimination et à la haine ou à la violence contre d'anciens membres de la communauté, rendue le 17 mars par le tribunal de Gand.

Les Témoins de Jéhovah faisaient l'objet de quatre chefs d'inculpation : incitation à la discrimination fondée sur des croyances religieuses contre une personne et contre un groupe, et incitation à la haine ou à la violence contre une personne et

contre un groupe. Aucune personne physique n'a été accusée. Seule l'ASBL, contre laquelle les quatre chefs d'inculpation ont été retenus, a été poursuivie par le tribunal et condamnée à une amende de 96 000 euros.

Les victimes interrogées par la presse avaient déjà prévu cet appel. Elles devront retourner à nouveau au tribunal dans quelques mois.■

(Source : Nieuws Blad, 16.04.2021)

Un long cheminement vers la sortie ■ Grande-Bretagne

■ Jodie Chapman, une ancienne Témoin de Jéhovah, vient de publier un livre en anglais¹ dans lequel elle raconte son long cheminement et le déclic qui l'ont conduite à quitter le groupe.

>>>

>>>

Prendre la décision de se retirer de sa congrégation lui a coûté cher. Certains membres de sa famille ne lui parlent plus. Étant née dans le groupe, la décision de partir l'a amenée à réfléchir sur son identité, à essayer de trouver comment vivre sa vie maintenant qu'elle la contrôle enfin.

Ce genre de questionnement n'existait pas chez les Témoins de Jéhovah. Depuis son enfance « chaque instant de chaque jour était régi par les règles de la foi » basées sur une lecture littérale de la Bible. La croyance en la fin du monde, à laquelle eux seuls survivront, occupait une place centrale.

Baignant en permanence dans l'apocalypse, à l'école elle imaginait tous les enfants gisant sur le sol, mais cela ne l'effrayait pas, car elle croyait qu'elle allait vivre éternellement.

Elle n'avait pas le droit de fêter ses anniversaires, ni d'aller à ceux des amis car rien dans la Bible ne dit que Jésus le faisait. Les fêtes de Noël et Pâques étaient interdites car basées, selon eux, sur des coutumes païennes.

Tout cela la faisait se sentir différente des autres enfants, mais n'avait pas

d'importance car chez elle, comme à la Salle du Royaume, on lui avait appris « qu'il était bon d'être différent parce que cela signifiait qu'elle allait être sauvée quand Armageddon serait venu ».

L'activité qui lui a le plus pesé était la porte à porte. Ceux qui ouvraient, étaient plus rares que ceux qui les rabrouaient. Mais les insultes et le rejet n'entamaient pas sa foi, elle avait pitié d'eux.

Son point de vue sur la religion a commencé à changer à l'adolescence. Elle a vu de nombreux chemins se fermer. Elle voulait être critique de cinéma, mais on l'a découragée d'aller à l'université afin de lui éviter de faire une mauvaise utilisation du temps des derniers jours.

Elle a compris qu'elle « n'aurait jamais la liberté de vivre sa vie selon ses propres conditions ».

Alors à 17 ans, en 2001, elle a décidé de s'éloigner de la religion. Mais on l'a prévenue que si elle partait, les membres de sa congrégation, y compris sa famille, couperaient tout contact avec elle. « Ce chantage émotionnel, explique-t-elle, est considéré comme un amour dur par les Témoins ». Elle est restée

et en 2005, s'est mariée avec un autre membre de la communauté (parti plus tard avec elle). Mais étant photographe de mariage et voyageant beaucoup pour son travail, elle a été considérée par les autres « comme une sœur avec opinions » !

Lorsqu'elle est devenue mère et a réalisé qu'elle devait transmettre ce mode de vie à ses enfants, elle s'est sentie mal à l'aise. Et le scandale australien qui a mis en lumière de nombreux abus sexuels couverts par la hiérarchie jéhoviste pour protéger l'institution n'a fait qu'accroître ce malaise.

Le déclic final est survenu en 2017, alors qu'elle était enceinte de son troisième fils. Lors d'une réunion du dimanche, elle a lu « une brochure qui encourageait les femmes battues à endurer tout abus ». C' en était trop, elle ne pouvait plus élever ses enfants de façon là.

Après plusieurs nuits blanches à s'interroger sur les réactions de sa famille, elle a quitté le groupe avec sa famille. ■

(Source : [Dailymail, 03.04.2021](#))

1-Another Life, Jodie Chapman, Penguin Michael Joseph, mars 2021

Soutenir l'UNADFI

[cliquez-ici](#)

Elaborées par notre service de documentation, les « Actualités de l'Unadfi » sont essentiellement constituées de synthèses d'une sélection d'articles de presse, de résumés de documents divers, de notes de lecture d'ouvrages...

Toute reproduction ou diffusion des informations contenues dans le présent document doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'UNADFI : documentation@unadfi.org

Magie,
sorcellerie,
exorcisme

Inquiétudes autour du développement de la médecine prophétique musulmane ■ France

■ Prônant « l'autoguérison grâce à la « confiance en Allah », les centres de soins islamiques promettent de venir à bout de nombreux maux : migraines, dépression, mauvais œil, sorcellerie... Mais le développant dans l'hexagone de la médecine prophétique suscite l'inquiétude des autorités car, souvent exécutée dans la clandestinité, elle est régulièrement le théâtre de violentes dérives, parfois meurtrières. Steve Tenré, journaliste au *Figaro* a enquêté sur ce phénomène.

Une simple recherche sur internet suffit pour constater l'essor des centres de médecine prophétique. Mêlant islam rigoriste, exorcisme et médecine alternative, ils comptent des milliers d'abonnés sur les réseaux sociaux qui regorgent aussi de témoignages alarmants. Comme celui d'une femme se plaignant des cicatrices marquant le corps de son mari depuis sept mois, ou celui d'une autre, ressortie d'un centre traumatisée par les cris et le « discours douteux » de son gérant.

En 2019, la Miviludes, déjà saisie une quinzaine de fois à ce sujet, a mandaté Bilel Anine, chercheur au

CNRS, pour enquêter sur les dérives liées à ces pratiques. Un article doit paraître prochainement.

La médecine prophétique associe en général la hijama et la roqya. La hijama est un soin physique consistant en l'application de ventouses sur des scarifications afin de chasser « le sang impur ». La roqya, quant à elle, est un soin mystique visant à exorciser les djinns, des esprits malveillants, par la récitation de versets coraniques. Des objets bénis, dits « coranisés » peuvent lui être associés. Mais n'étant pas codifiée par le culte musulman, la roqya peut rapidement basculer

dans l'horreur, comme le raconte Élias Zahid, auteur de *Possédé par un djinn*. L'auteur croit dur comme fer avoir été possédé par un djinn, et démuni face aux symptômes dont il souffrait, lui et sa famille ont fait appel à plusieurs exorcistes dont le numéro se transmettait de famille en famille. Il a tout accepté pour s'en sortir, jusqu'à être violemment battu. Il est loin d'être le seul que la détresse amène dans les griffes de raqis peu scrupuleux.

« On me proposait 300 ou 500 euros [pour des soins] c'est du délire ! » raconte Omero Marongju-Perria, ancien imam et islamologue. Lui-

>>>

>>>

même a dû chasser un imam spécialisé dans les exorcismes pour jeunes filles qui en profitait pour faire du voyeurisme. Il évoque aussi le calvaire de Louisa, une jeune femme de 19 ans morte au cours d'un exorcisme en 1994. Le drame a été évoqué dans Louisa, livre publié par la journaliste Lou Syrah en 2020. La jeune fille est décédée d'une noyade pulmonaire après avoir été battue et forcée à boire des litres d'eau salée durant cinq heures. En 2017, une femme a fini dans le coma après avoir dû ingurgiter 20 litres d'eau. En 2007 et en 2019 ce sont des accusations de viol, ayant eu lieu

lors de séances de roqya, qui ont été portées contre un imam de Meurthe et Moselle et un autre de Montpellier. En mars 2021 cinq personnes ont été condamnées par le tribunal correctionnel de Rennes pour avoir brûlé une adolescente de 15 ans en 2015.

Malgré ces violences, la roqya est populaire et, profitant d'une forte demande du public, les raqys se sont professionnalisés. Certains vendant des produits coranisés 50 à 100 euros et d'autres allant jusqu'à faire déboursier 10 000 euros pour une seule séance.

Les raisons de cet attrait sont multiples. Pour Lou Syrah, le succès de la roqya « surfe sur celui des médecines alternatives ». Selon elle, « les déserts médicaux expliquent aussi ce phénomène, et la roqya offre des débouchés professionnels faciles. ».

L'islamologue Razika Adnani déplore, quant à lui « le signe d'un retour de la superstition, et du recul de la science et de la modernité » ■

(Sources : Ouest France, 30.03.2021 & Le Figaro, 05.04.2021)

Mouvance protestante

Un gourou en fuite ■ France

■ **David Storm, prédicateur évangélique installé un temps à Lyon puis à la Réunion, serait en fuite depuis qu'un article a rapporté diverses accusations à son encontre. Il est poursuivi pour des faits de viols sur mineures et escroquerie. Les enquêtes sont toujours en cours.**

Selon une ex-adepte, dès la publication de l'article le gourou et sa famille auraient fui l'île de la Réunion pour la métropole puis successivement l'Allemagne et le Togo avant de poser leurs valises à Kinshasa au Congo. Durant ce périple, les Storm ont posté des photos avant de brouiller les pistes des enquêteurs. Selon le Journal

de l'île de la Réunion, bien qu'il ait fui l'île le pasteur continue de recevoir d'importants dons de la part d'adeptes réunionnais. Ces rentrées d'argent ont sans doute contribué à la construction de l'église qu'il a entreprise à Kinshasa pour son groupe. ■

(Source : Le Journal de l'île de la Réunion, 09.04.2021)

Lire sur le site de l'Unadfi :

Un prêcheur et son épouse condamnés : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/un-precheur-et-son-epouse-condamnes/>

Un pasteur accusé de viols sur mineurs : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/un-pasteur-accuse-de-viols-sur-mineurs/>

Un télévangéliste privé de YouTube ■ Nigéria

■ Le pasteur nigérian Temitope Balogun Joshua qui dirige l'Église de Toutes les Nations (SCOAN) a vu sa chaîne YouTube suspendue après notamment la diffusion de vidéos de thérapies de conversion prétendant guérir de l'homosexualité.

Dans certaines vidéos il était possible de voir une femme violemment frappée dans le but de « l'aider » à faire sortir son « démon de l'homosexualité ». Ce pasteur est très influent notamment sur internet où sa chaîne comptait presque 2 millions d'abonnés. Il compte notamment parmi

ses fidèles des hommes politiques nigériens. Il prétend avoir guéri plusieurs personnes du VIH. Malgré cette suspension, à la suite d'une plainte de l'ONG OpenDemocracy, le pasteur a pu rapidement ouvrir une nouvelle chaîne.■

Pour rappel, au Nigéria l'homosexualité masculine est punissable de lapidation dans douze États qui ont adopté la Charia et de peine de prison dans le reste du pays.

(Source : Tetu, 20.04.2021)

Paranormal

Un magnétiseur face à la justice ■ France

■ Le 31 mars 2021, un magnétiseur était jugé par la cour d'appel de Caen pour des faits d'agressions sexuelles sur mineurs commis dans des communes du Calvados.

L'affaire a débuté en 2016 après le signalement aux autorités, par le service pédiatrique du CHU de Caen, de la situation d'une jeune fille âgée de 15 ans qui avait expliqué avoir subi des abus sexuels d'un ami de son père. Ces attouchements avaient notamment eu lieu lors de séances de magnétisme. Arrivé en 2016 aussi, un autre signalement provenant de l'assistante sociale d'une école où

était scolarisée une seconde victime présumée, qui met en cause le même homme.

Lors du procès l'accusé a nié l'ensemble des faits qui lui sont reprochés stipulant ne pas être un pervers et agissant en sa qualité de magnétiseur. L'avocat général a semble-t-il porté très peu de crédit aux propos du prévenu qui semblait se dire

victime d'un complot.

Le 28 avril 2021, la cour d'appel de Caen a condamné ce magnétiseur à un an de prison avec sursis probatoire de deux ans, pour des agressions sexuelles commises sur deux mineures. Ce jugement confirme la décision prise en première instance.

(Sources : Actu.fr, 05.04.2021 & 28.04.2021)



Point sur le phénomène sectaire ■ France

■ Lors du mois d'avril 2021, *Le Point* a publié une vidéo documentaire de 34 minutes sur le phénomène sectaire ainsi que cinq articles dressant un panorama de la problématique sectaire en 2021.

La vidéo¹ : *Les inquiétantes dérives de la santé naturelle* donne la parole à différentes personnes œuvrant dans la lutte contre le phénomène sectaire ainsi que dans l'aide aux victimes. Il tend à montrer comment l'emprise s'exerce notamment dans le domaine de la santé.

En parallèle à cette vidéo, *Le Point* a publié une série de 5 articles :

Les inquiétantes dérives de la santé naturelle :

Dans cet article, *Le Point* aborde le sujet des pratiques de soins non conventionnelles (PSNC) qui constituent un danger avéré. Basé sur des témoignages, l'article montre comment des personnes ont rompu avec certains de leurs proches après avoir suivi des PSNC et arrêté leur traitement médical. Ces situations représentent des risques pour leur santé. Les témoignages montrent aussi que beaucoup de victimes ont commencé à suivre ces pratiques par l'intermédiaire d'Internet et des médias sociaux. Ces thérapies se basent sur l'idée d'un « bien être naturel » devenu une véritable mode. Pour Marie Drillhon, présidente de l'ADFI Yvelines et Pascale Duval porte-parole de l'Unadfi, cette mode notamment du yoga et de la méditation permet d'accéder à l'intime des personnes. Sous couvert de spiritualité, ces pratiques sont totalement sécularisées.

À consulter ici : https://www.lepoint.fr/societe/les-inquietantes-derives-de-la-sante-naturelle-03-04-2021-2420586_23.php (avec abonnement)

Dérives sectaires : « Les politiques ont baissé la garde ! » :

L'article revient sur les évolutions de la Miviludes dans son action de lutte contre les dérives sectaires. Il aborde aussi l'idée d'un entrisme et d'un lobbying de certains groupes sectaires qui auraient notamment permis de légitimer des pratiques alternatives.

À consulter ici : https://www.lepoint.fr/societe/derives-sectaires-les-politiques-ont-baisse-la-garde-04-04-2021-2420670_23.php (avec abonnement)

Les gourous 2.0 échappent-ils à la justice ?

L'article aborde le cas des gourous qui sévissent sur Internet en prenant notamment l'exemple de Thierry Casasnovas qui a construit une partie de sa renommée grâce à ses vidéos diffusées sur Internet. Avec l'avènement d'Internet et des réseaux sociaux les gourous ont modifié leurs stratégies mais les dangers et les conséquences sont toujours aussi présents. Notamment l'emprise mentale présente même derrière un écran. Pour Marie Drillhon, internet permet de mettre sous emprise la

personne se trouve alors dans l'impossibilité de couper le cordon avec un discours dangereux, « le gourou est en accès illimité et les adeptes se radicalisent dans l'idéologie. » L'emprise et l'assujettissement d'une personne restent cependant difficiles à prouver devant la justice ; parfois certains adeptes se retrouvent victimes de cyber harcèlement en ligne. Caché derrière un écran le gourou peut avoir une impression de toute puissance.

À consulter ici : https://www.lepoint.fr/societe/les-gourous-2-0-echappent-ils-a-la-justice-05-04-2021-2420782_23.php (avec abonnement)

Jeûne, crudivorisme, méditation : ces nouvelles dérives sectaires

L'article aborde le sujet de pratiques qui ouvrent la possibilité de dérives sectaires notamment dans le domaine de la santé et du développement personnel. Dans la médecine dite naturelle une des théories est de faire croire au malade qu'il est maître de son corps. Cela peut entraîner une grande culpabilité en cas d'échec de la guérison, lequel repose alors uniquement sur la per-

sonne parce qu'elle n'aurait pas fait ce qu'il fallait, la méthode n'étant jamais à remettre en cause.

À consulter ici : https://www.lepoint.fr/societe/jeune-crudivorisme-meditation-ces-nouvelles-derives-sectaires-06-04-2021-2420973_23.php (avec abonnement)

Georges Fenech : « On est en train de céder devant les charlatans »

Dans cet entretien l'ancien député et ex-président de la Mission in-

terministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) aborde la dangerosité des dérives dans le secteur de la santé. Il pointe notamment les pratiques nutritionnelles qui peuvent représenter un véritable danger pour les individus. Selon ses propos, du lobbysme et de l'entrisme pourraient restreindre l'action du gouvernement. Il dénonce le fait que des mouvements influents auraient accès à des postes im-

portants dans des lieux de pouvoir et assureraient alors le relais idéologique et philosophique de la doctrine.■

À consulter ici : https://www.lepoint.fr/societe/georges-fenech-on-est-en-train-de-ceder-devant-les-charlatans-07-04-2021-2421194_23.php

(Source : Le Point, 03.04.2021)

1-Voir la vidéo en entier : <https://www.youtube.com/watch?v=O4sy6mGZcek&t=203s>

Une agence gouvernementale cheval de Troie de pratiques à risque ■ France

■ **L'engouement des Français pour les médecines dites alternatives et leur manque d'encadrement est à l'origine de la création de l'Agence des Médecines Complémentaires et Alternatives (A-MCA), une association de loi 1901 fondée en septembre 2020, qui ambitionne de promouvoir, structurer et intégrer ces pratiques dans le système de santé français.**

Depuis trois ans déjà ses fondateurs ont entamé une démarche de légitimation de ces pratiques grâce à un intense lobbying en particulier en direction du monde politique. Ils se targuent à présent de réunir plus de quatre-vingts experts, des chercheurs, médecins, élus, anciens ministres, hauts dirigeants, mais aussi des patients et des soignants, et d'être soutenus par près de trente partenaires.

Voulant obtenir le statut d'agence gouvernementale, l'A-MCA est soutenue dans sa démarche par huit députés, dont quatre figurent aussi parmi ses propres experts, qui ont déposé le 18 mars une

proposition de résolution invitant le gouvernement à institutionnaliser l'agence. Ce projet a été soutenu aussi par une tribune parue le 13 mars dans *Le Monde*¹.

L'A-MCA, des relations diverses et parfois inquiétantes...

L'A-MCA a été fondée par Serge Guérin, Philippe Denormandie et Véronique Suissa. Serge Guérin, Le président de l'A-MCA, est professeur en sociologie et proche d'EELV. Il promeut le concept anglo saxon du « care » qui se veut un altruisme sociétal. Le docteur Philippe de Normandie, conseiller médical de l'agence, est le père de l'actu-

el Ministre de l'agriculture. Il a été membre du jury de thèse de Véronique Suissa le troisième membre fondateur de L'A-MCA. Docteure en philosophie, cette dernière est la directrice de l'A-MCA. En 2017 elle a publié une thèse sur l'impact des médecines complémentaires et alternatives chez les patients atteints de cancer montrant les bénéfices multiples que les patients trouveraient dans ces thérapies, et dans laquelle, elle adresse des remerciements à... une médium.

En 2019, elle a co-dirigé un livre intitulé *Médecines complémentaires et alternatives pour ou contre ? Regards croisés sur la médecine de de-*

>>>

main, dont une très faible partie est consacrée aux dangers de certaines pratiques de soins non conventionnelles. Parmi ses contributeurs figure le professeur Jacques Kopferschmitt, le Président d'honneur du Collège Universitaire de Médecines Intégratives et Complémentaires (CUMIC) de l'université de Strasbourg et membre du mouvement anthroposophique, dont il promeut la branche médicale à travers des formations proposées au sein de l'université. Interrogée à plusieurs reprises à ce sujet, Véronique Suissa répond inlassablement « on n'est pas censé se renseigner sur le CV de nos contributeurs » et avance la contribution de deux membres de la Miviludes comme caution. La Miviludes, confie le journal *Marianne*, craint, quant à elle, que la promotion de cette agence soit un nouveau coup porté à sa mission.

Peu de temps après la parution de cet ouvrage de nouvelles portes s'ouvrent. Le Ministère de la santé accueille Véronique Suissa pour un colloque soutenu par des personnalités du monde politique comme, l'ancien ministre, Xavier Bertrand ou Jérôme Salomon, le directeur général de la santé. Plus récemment, en janvier 2021, Véronique Suissa a été reçue par Brigitte Macron à l'Élysée.

Mais les objectifs de cette agence et sa demande d'institutionnalisation ne font pas l'unanimité. S'y oppose un collectif réunissant médecins, scientifiques, représentants d'associations sceptiques qui a publié une tribune dans *Le Figaro* 16 avril² pour

exprimer doutes et inquiétudes sur l'A-MCA. Les membres de ce collectif, désormais baptisé Aedes (Alerte État Dérives Sectaires), craignent que les actions de l'A-MCA « ne favorisent l'entrisme, au plus haut niveau de l'État, d'intérêts commerciaux et de mouvements sectaires liés aux pseudo-médecines ». Pour eux, il ne fait aucun doute que les fondateurs de l'A-MCA tirent profit de son institutionnalisation. En effet la formation des professionnels de santé à ces pratiques pourrait se révéler intéressantes pour ses trois principaux protagonistes car Philippe de Denormandie est aussi « directeur des relations santé de la Mutuelle nationale des hospitaliers (MNH), tandis que Serge Guérin dirige le master directeur des établissements de santé à l'Insec. Enfin les signataires de la tribune du *Figaro* nous apprennent que Véronique Suissa serait l'une des intervenantes du diplôme d'études supérieures universitaires (Desu) de pratique de la méditation de pleine conscience proposé par l'Université Paris VIII. À propos de cette filière, le journal *Marianne* relève qu'elle est financée par la société Asperia Care, dont le propriétaire a été signalé au parquet de Paris par la Cour des comptes « pour des malversations liées à des formations de coaching politique payées par de l'argent public. » Si Véronique Suissa dément avoir enseigné pour ce Desu, la direction de l'Université, contactée par *Marianne* confirme sa présence et celle d'autres membres de l'A-MCA parmi les intervenants du Desu.

Pourquoi la création d'une agence gouvernementale d'évaluation des médecines alternatives ne serait pas une bonne idée ?

Sur la même ligne que l'Aedes, Jean-Paul Krivine, président de l'AFIS, s'est exprimé dans le journal *L'Express* au sujet des dangers que ferait courir la reconnaissance de l'A-MCA en tant qu'agence gouvernementale en termes de santé publique.

Il s'inquiète de l'ambiguïté entretenue par l'A-MCA laissant penser qu'il conviendrait de rassembler deux « médecines » dans l'intérêt des patients. Pour lui la médecine dite « alternative » ne peut prétendre au titre de médecine que si son efficacité est évaluée et validée scientifiquement selon les mêmes standards de rigueur (essais cliniques, preuves d'efficacité...) que pour la médecine conventionnelle. Cette dernière n'a, d'ailleurs, jamais refusé d'intégrer des éléments issus de la pharmacopée traditionnelle lorsque ceux-ci se révélaient efficaces.

Selon lui, « c'est à tort que les partisans de pratiques non validées scientifiquement affirment qu'elles sont rejetées faute d'avoir été correctement évaluées ». Elles ont, au contraire, été l'objet de nombreuses études peu concluantes pour la plupart. Il rappelle que le processus d'évaluation de l'efficacité des différentes pratiques est déjà mis en œuvre par des agences dédiées qui se sont déjà toutes penchées sur les

>>>

>>>

« médecines » alternatives, et cite pour exemple l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), la Haute autorité de santé (HAS), l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). L'Inserm a également produit des rapports d'évaluation de plusieurs approches dites « alternatives ».

Aux États-Unis une initiative similaire à celle proposée par l'A-MCA a été un gouffre financier qui a englouti, en 20 ans, près de deux milliards de dollars en études diverses pour en arriver, pour l'une d'entre elle financée à hauteur de 1,8 millions de dollars, à la conclusion « que la prière ne guérit pas le sida ou les tumeurs du cerveau ». Pour Jean-Paul Krivine, plutôt que de financer une agence qui risque d'en arriver aux mêmes résultats, des moyens supplémentaires devraient être alloués « aux professionnels de santé afin qu'ils puissent disposer du temps nécessaire à la mise en œuvre des pratiques validées ».

Cependant, il ne nie pas qu'une régulation du secteur des « médecines » dites douces est nécessaire pour protéger les consommateurs, car l'absence de cadre réglementaire favorise des dérives. Mais leur intégration dans le cadre de la médecine

conventionnelle pourrait leur donner une légitimité thérapeutique sans avoir eu à faire la preuve de leur efficacité.

Parmi les arguments en faveur de l'intégration de certaines de ces pratiques figurent leur innocuité et leur popularité. Leurs tenants, jouant sur une vision caricaturale de la médecine moderne, expliquent qu'elles seraient « le complément négligé » de la médecine conventionnelle en « évitant, par exemple, la sur-médication ou en contribuant au confort du patient ». Mais encore une fois, les preuves manquent pour étayer ces affirmations. D'ailleurs, Jean-Paul Krivine rappelle que la Haute autorité de santé n'a pas attendu l'A-MCA pour proposer en 2015 une « démarche centrée sur le patient ».

Espérant jouer le rôle de régulateur, l'A-MCA soutient que la popularité et le phénomène social incontestable qui accompagnent les « médecines » douces « suffiraient à rendre légitime et souhaitable » leur intégration et leur réglementation. Mais elle « laisse complètement de côté la question de leur efficacité et de leur validation ».

Il sera bien difficile d'évaluer ces « médecines » dont les visions « du corps humain et de la maladie se situent hors du champ

scientifique ». « Ces thérapeutiques sont imprégnées d'idéologies mystiques ou religieuses » à l'image de la médecine anthroposophique dont la thérapeutique doit agir sur le « corps éthérique » et « le corps astral » en plus du corps physique. Intégrer ces pratiques signifierait pour la médecine abandonner sa neutralité et laisser le champ libre aux croyances, et pour le patient l'obligation de faire un choix idéologique.

Jean Paul Krivine prévient : « si elle voyait le jour, cette agence des médecines complémentaires et alternatives serait en réalité un véritable cheval de Troie pour des pratiques douteuses et infondées ».

(Sources : Le Figaro, 16.04.2021, Marianne, 16-22.04.2021, & L'Express, 02.05.2021)

1-« Il est urgent de structurer les médecines complémentaires et alternatives »

https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/03/13/il-est-urgent-de-structurer-les-medecines-complementaires-et-alternatives_6072978_3232.html

2-« Ne laissons pas un lobby de pseudo-médecines devenir une agence gouvernementale ! »

<https://www.lefigaro.fr/sciences/ne-laissons-pas-un-lobby-de-pseudo-medecines-devenir-une-agence-gouvernementale-20210411>

Méditation

Méditation au conseil municipale ■ France

■ Lors d'une réunion du conseil municipale de Castanet Tolosan (Haute-Garonne), une élue a proposé à ses collègues de s'adonner à une séance de méditation.

Cette idée a surpris les autres élus qui se sont cependant pliés à l'exercice... Apparemment cette initiative a convaincu la maire de la ville qui souhaiterait que cela se reproduise lors des réunions à venir. L'adjointe

qui a proposé cette séance est masseuse énergétique et admet avoir utilisé cette méthode pour faciliter les débats alors que, lors des derniers conseils municipaux, l'ambiance était tendue.

Cet épisode filmé a attiré les moqueries de nombreux internautes.■

(Sources : L'Union, 17.04.2021 & Ouest France, 20.04.2021)

Théorie du complot

Le complotisme derrière un enlèvement d'enfant ■ France

■ Derrière l'enlèvement de Mia Montemaggi à la mi-avril se cachent les dérives de complotistes. Une communauté complotiste en rupture avec les fondements de la société et forgée sur internet a été en mesure de s'organiser et d'effectuer un passage à l'acte.

Les faits

Le 13 avril 2021 : enlèvement sans violence de Mia Montemaggi, petite

fillette de huit ans, par plusieurs hommes dans la maison de sa grand-mère dans les Vosges. Les

hommes se sont fait passer pour des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse.

>>>

>>>

Cet enlèvement a entraîné le lancement d'une opération Alerte enlèvement par les autorités judiciaires françaises.

Le 18 avril 2021, la petite fille est retrouvée avec sa mère sur le territoire de la commune suisse de Sainte-Croix, dans le canton de Vaud. Elles ont été hébergées par plusieurs complices. Leur fuite devait les conduire jusqu'en Russie.

Dans les jours suivants, plusieurs individus soupçonnés d'avoir pris part à cet enlèvement ont été placés en garde à vue. Ils ont reconnu avoir reçu une « commande » émanant de Rémy Daillet-Wiedemann français réfugié en Malaisie et supposé organisateur de l'enlèvement. Les informations de ce dernier auraient transité par un dénommé « Bouga » qui n'était pas présent lors de l'enlèvement et la fuite vers la Suisse. Un mandat d'arrêt international a été émis à l'encontre de Rémy Daillet-Wiedemann. Les interpellés sont poursuivis pour enlèvement en bande organisée d'une mineure de moins de quinze ans et association de malfaiteurs

Les profils

Plusieurs profils parmi ceux qui ont pris part à cet enlèvement : ceux des ravisseurs interpellés, celui de la mère Lola Montemaggi et celui du présumé leader et commanditaire de l'enlèvement Remy Daillet.

Les ravisseurs

Les six hommes interpellés après l'enlèvement, dont les identités n'ont pas été révélées, sont inconnus des services de police.

Insérés socialement et âgés de 40 et 60 ans, ils se sont rencontrés sur les réseaux sociaux autour d'idées complotistes, antisystème, de lutte contre la dictature sanitaire et la vaccination. Autre idéologie qu'ils ont en commun celle de penser que les enfants placés sont subtilisés à leurs parents et qu'ils doivent agir afin de les récupérer et de les rendre à leurs parents. Leur communauté d'idées et leur groupe antisystème est animé par Rémy Daillet-Wiedemann. Ils avaient en commun des projets assez flous d'actions violentes contre l'État et le système. C'est pourquoi ils étaient surveillés depuis plusieurs semaines par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSi).

La mère : Lola Montemaggi

Tombée dans le complotiste, la mère de Mia, Lola Montemaggi a œuvré à l'enlèvement de sa fille notamment à travers ses rencontres sur internet et les réseaux sociaux. Après avoir fréquenté des groupes de « gilets jaunes », elle suivait assidument des groupes antisystème et de complotisme radical sur les réseaux. Ses idées se sont radicalisées avec la pandémie de Covid-19 et les périodes de confinements.

Depuis plusieurs années, les posts de son mur Facebook montrent une rhétorique habituelle complotistes. Elle publie des messages et vidéos sur le système corrompu par des élites manipulatrices, les dangers de la 5G, les chemtrails ou encore la présence de cellules de fœtus avortés dans le Pepsi Max. S'ajoutant à des soucis financiers

et de santé, la crise sanitaire plonge encore plus Lola Montemaggi dans le complotisme. Elle y voit un virus « fabriqué de toutes pièces pour vacciner la population mondiale et ainsi nous insérer leur puce RFID [puces électroniques ou « Radio Frequency Identification »]». Durant l'année 2020, la maman a tenté de déscolariser sa fille et de faire l'école à la maison mais cela lui a été refusé.

Suite à un signalement du conseil départemental des Vosges le parquet d'Epinal place Mia chez sa grand-mère maternelle au début de l'année 2021. Lola Montemaggi a le droit de la visiter deux fois par semaine en présence des services sociaux. Puis le 11 mars 2021 le juge ordonne de rompre tout contact suite à une note des services sociaux qui montre que la mère aurait tenu des propos suicidaires et adopterait des comportements violents envers son compagnon. Fin janvier 2021, un message de Lola Montemaggi au groupe One Nation montre qu'elle demande des conseils pour récupérer sa fille et dans un autre message elle affirme avoir contacté Remy Daillet et attendre sa réponse.

En plus de ses approches complotistes, Lola Montemaggi est aussi adepte de One Nation. Ce mouvement aurait par ailleurs contribué à l'aider dans sa tentative de récupérer sa fille. Certains membres auraient pu financer une cagnotte mise en place par Remy Daillet dans le but d'enlever des enfants. One nation est un mouvement provenant des États-

>>>

>>>

Unis mais il s'est répandu en France où il compte des centaines d'« êtres souverains ». Le groupe appelle à une désobéissance « joyeuse et pacifique » et dans son manifeste la fondatrice du mouvement apporte sa vision et son grand projet. Le groupe considère que l'individu prime sur la loi et sur la société, il est donc conseillé de fuir la société et de supprimer tout liens avec elle comme retirer le nom de ses enfants des registres d'état civil. Dans les messages échangés par le groupe essentiellement sur l'application Telegram l'idée de placement abusif des enfants est régulière et ils n'hésitent pas à mettre en cause l'Aide sociale à l'enfance. C'est donc logiquement que Lola Montemaggi y a trouvé du soutien.

Le leader : Remy Daillet-Wiedermann

Réfugié en Malaisie, Remy Daillet est soupçonné d'être l'organisateur et le financeur de l'enlèvement de Mia et un mandat d'arrêt international a été émis à son encontre. Il est aussi le fondateur du mouvement dont se revendiquent tous les suspects de cette affaire.

Il est fils d'un ancien parlementaire UDF, bercé dans la politique il a été président du MoDem de Haute Garonne avant d'en être rapidement exclu. Il est le fondateur d'un site défendant l'école à domicile. Sur ce site il vend des conseils pour accompagner les parents et critique ouvertement l'éducation nationale. Il se montre virulent à l'encontre des placements d'enfants qu'il juge pour beaucoup « abusifs ». Ses

propos ont pu rencontrer un écho particulier chez Lola Montemaggi.

Remy Daillet est aussi connu pour être l'une des figures du complotisme en France. Dans de nombreuses vidéos, il encourage ses suiveurs à renverser l'État. Il défend l'idée d'un coup d'État « pacifique et populaire » et dispense des diatribes contre le port du masque, la vaccination, le confinement, la 5G, l'école mais aussi sur « la maçonnerie et autres sectes dangereuses ». Ses discours appelant à l'insurrection sont parfois accompagnés de l'acronyme WWG1WGA, la devise du groupe QAnon. Il partage avec ce groupe l'idée de faire chuter les « organisations secrètes antinationales ».

Ses propos synthétisent bien l'ensemble des théories complotistes qui ont le vent en poupe. Certaines de ses vidéos sont aussi ouvertement antisémites. Ses prises de positions se révèlent souvent proches des idéaux de l'ultra-droite comme par exemple la suppression des soins pour les étrangers en situation illégale ou pour la déchéance de nationalité des Français d'origine étrangère en cas de délit. Il est ouvertement anti mariage homosexuel et pour la réduction à quatre semaines du délai d'avortement.

D'après Le Parisien, Remy Daillet est déjà connu des renseignements car son nom apparaît dans l'enquête sur l'attaque d'un gendarme à Dax en novembre 2020. L'auteur avait expliqué être passé à l'acte sous l'influence des propos de Remy

Daillet. De plus, il ferait l'objet d'une note d'Interpol après s'être félicité – sous pseudonyme- sur les réseaux sociaux de l'inscription de tags négationnistes sur une stèle mémorielle d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne).

Soupçonné d'avoir joué un rôle dans l'enlèvement de Mia il déclare dans une vidéo « Notre organisation, libre, résistante, rend des enfants kidnappés par l'État à des parents, à leur demande. Il n'y a donc absolument pas d'enlèvement ».

Le profil de Remy Daillet n'est pas sans rappeler celui de Stan Maillaud. L'Unadfi avait été alertée dès 2000 sur cet homme qui à la tête d'un groupe complotiste a été condamné à plusieurs reprises pour avoir projeté d'enlever des enfants à la demande des parents. Il avait justifié son acte sur fond de prétendue lutte contre les élites pédophiles sataniques. Un discours, là aussi, proche des argumentaires de QAnon.

Complotisme, enfants et pédocriminalité

Il n'est pas rare que des parents séparés de leurs enfants à la suite d'une décision de justice se tournent vers des discours complotistes qui leur apportent une réponse simple, désignent un coupable et surtout qui leur promettent le retour de leurs enfants. Car comme le mentionne Pascale Duval porte-parole de l'Unadfi : « Entre le refus de la vaccination et l'attentat, l'enlèvement d'enfants fait désormais partie de l'éventail complotiste.

>>>

>>>

L'idée d'une élite derrière un complot pédo-criminel mondialisé où la police, la justice et l'aide à l'enfance seraient des pions au service du système est récurrente au sein des groupes complotistes. ». De fait la protection de l'enfance devient un cheval de bataille pour ces groupes comme QAnon. Pour Gérard Bronner, ces histoires de trafic d'enfants ont aussi permis aux complotistes d'attirer plus de femmes dans leurs mouvements tout comme les médecines alternatives

Conclusion

Cette affaire fait naître une crainte d'entrevoir de nouveaux passages à l'acte de la part de complotistes agissant seul ou en groupe plus ou moins organisé. Ils sont souvent vus comme des doux illuminés, mais des faits comme celui de l'enlèvement de Mia ou l'assaut du Capitole montrent que les démocraties ne sont pas à l'abri d'actes émanant de ces groupes. Pascale Duval constate : « On voit des gens qui se radicalisent autour de croyances ou

d'idéologies pour former un groupe virtuel (...). Ils peuvent ensuite se regrouper physiquement pour un éventuel passage à l'acte ». Laurent Nunez, coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, analyse le profil des protagonistes de l'affaire Mia et constate que ce sont des conspirationnistes qui « prônent l'action violente, parfois même jusqu'à l'insurrection, et qui visent l'État. ». Ils ciblent l'ensemble des institutions

Depuis plusieurs années, l'Unadfi fait le lien entre complotistes et mouvements sectaires qui induisent une triple rupture : avec soi-même, avec l'environnement proche (celui qui est antérieur à l'adhésion au groupe, à l'idéologie) et enfin celui avec la société. L'étude des discours des groupes et mouvances nous informe sur la troisième rupture, celle avec la société. L'explication que nous donnons est la suivante : le mouvement sectaire ou complotiste a son propre projet politique, sa propre vision de la société. Les lois

de la République ne concernent plus les membres puisqu'ils ne sont plus des citoyens de la nation mais des sujets de la communauté. C'est pourquoi les passages à l'acte ne sont pas rares, conséquence du désinvestissement citoyen, de la rupture avec la société.

Les adeptes, quelle que soit la croyance ou l'idéologie forment une communauté qui s'établit au début de façon virtuelle, sur les réseaux sociaux. Progressivement, ils vont se radicaliser puis se couper et idéologiquement de la société. Dans l'affaire Mia, on voit comment les membres de cette communauté formée sur le web deviennent capables de s'organiser et de se rencontrer pour un éventuel passage à l'acte. ■

(Sources : Unadfi & Le Parisien, 16.04.2021 & 20.04.2021 & BFM TV, 20.04.2021 & Le JDD, 20.04.2021 & Le Figaro, 20.04.2021 & France Info, 21.04.2021 & 22.04.2021 & La Croix, 21.04.2021 & Le Point, 22.04.2021 & Le Monde, 22.04.2021 & Ouest France, 20.04.2021 & Streetpress, 21.01.2021 & Marianne, 20.04.2021)

De l'utilisation du complotisme dans la sphère politique ■ France

■ Interrogé par le journal *L'Express* « sur la vague actuelle de complotisme, surreprésentée au Rassemblement national et chez La France insoumise », Gérard Bronner, sociologue spécialiste de la croyance, explique que cette mouvance sera un enjeu important dans la prochaine campagne présidentielle. C'est pour lui « un danger réel pour les démocraties en général ».

Dans son dernier essai « Apocalypse cognitive », il déplore « l'épidémie de crédulité », favorable à la propagation des thèses

complotistes, et l'explique par une augmentation du temps libre et de l'information disponible. L'avènement du numérique ayant

« depuis le début de ce siècle produit plus d'informations sur Terre que depuis l'invention de l'imprimerie », ce foisonnement oblige à une

>>>

>>>

sélection qui ne va pas toujours dans le sens de la rationalité. D'autant moins qu'internet a dérégulé l'information, laissant la possibilité à chacun de « proposer sa vision du monde ». Ceux qui suscitent le plus l'attention, sont ceux qui « exploitent des émotions ancestrales comme la peur, la colère ou l'indignation ». Le succès de la collapsologie ou les discours anxiogènes sur la dangerosité des vaccins en sont des exemples.

Les théories du complot se sont tellement répandues depuis un an qu'elles sont parvenues à s'échapper de la sphère virtuelle pour entrer dans le monde réel. L'assaut du Capitole à Washington en début d'année en a été une démonstration percutante et a permis « une prise de conscience de la dangerosité de cette crédulité ». Crédulité que Trump a su alimenter durant tout son mandat en faisant de la désinformation son mode de communication. En récusant la parole des experts, par exemple lorsqu'il a nié le réchauffement climatique parce qu'à certains moments il fait froid, il a légitimé le « bon sens » populaire et l'intuition « comme expression politique ».

En France les deux groupes politiques regroupant le plus de

personnes susceptibles d'adhérer aux thèses complotistes sont les sympathisants du Rassemblement National et de la France Insoumise. En 2019, Gerald Bronner avait déjà noté que « la variable prédisant le mieux le fait d'être complotiste était l'identification au mouvement des gilets jaunes ». Mais contrairement à d'autres pays (comme l'Italie) où les extrêmes ont pu se réunir par l'entremise de thèses complotistes, il est peu probable que ce soit le cas en France.

Pour Gérard Bronner, les doutes exprimés par Marine Le Pen ou Jean-Luc Mélenchon au sujet de la vaccination avaient comme objectif stratégique d'entretenir auprès de leur électorat défavorable à la vaccination « une vision paranoïde du monde ». Et bien qu'ils se soient dit prêts à se faire vacciner, cela leur permet de conserver « une armée électorale de réserve ».

Par contre, souligne-t-il, des candidats de moindre importance comme Florian Philippot, Nicolas Dupont-Aignan ou Philippe De Villiers, n'hésitent pas à se positionner sur un créneau conspirationniste afin de « gagner des parts de marché dans des niches » complotistes. Mais, eux aussi ont des limites. En effet

« exprimer politiquement un complotisme trop décomplexé » comme celui des thèses QAnon peut être contre-productif.

Pour Gérard Bronner, l'exécutif a accordé trop d'importance à l'opinion des antivaccins, en particulier lorsque le vaccin AstraZeneca a été suspendu. Selon lui, « le récit politique aurait pu mieux défendre la rationalité » en faisant « savoir que nous sommes en danger de mort, et que la seule solution disponible est la vaccination. »

Mais la réhabilitation récente de la Miviludes semble montrer que « les pouvoirs publics se donnent plus de moyens pour lutter contre ces phénomènes d'irrationalité ».

Cependant, ce ne sera pas suffisant pour faire barrage aux théories du complot. L'éducation à l'esprit critique est essentielle, mais ses effets se verront à long terme. En attendant, sans entrer dans une forme de censure, il suggère de les freiner en changeant les algorithmes des IA (Intelligence artificielle) pour laisser une chance aux thèses rationnelles d'être plus visibles en ligne.■

(Source : L'Express, 14.04.2021)

Vaccination

Les français et la rhétorique antivax ■ France

■ Selon une étude récente de *BBC Monitoring* le nombre de pages d'adeptes français anti vax sur internet est passé de 3,2 millions de personnes à 4,1 millions en 2020.

Pourquoi seulement la moitié des français souhaite se faire vacciner contre la Covid, alors qu'il y a dix ans seul un dixième de la population était sceptique à l'égard des vaccins ? Pour Tristan Mendes-France cela résulte de la combinaison de plusieurs facteurs comme la défiance des français à l'égard des autorités, et les entreprises pharmaceutiques mises à mal par plusieurs scandales sanitaires, et l'importance du respect des libertés individuelles. Les plus extrêmes des opposants à la vaccination l'ont bien compris et en jouent sur les pages qu'ils animent en mêlant fausses rumeurs sur les vaccins et

messages anti- « élites ». La plupart des discussions ont pour objet la crainte de l'obligation vaccinale et la dénonciation d'une « dictature sanitaire » insidieusement mise en place via les mesures de restriction sanitaire.

Pour lutter contre la vague des conspirationistes antivaccins, et ne pas leur laisser le champ libre, des personnes soucieuses de rétablir les faits ont créé des pages sur lesquelles elles apportent des informations précises sur les vaccins et des arguments pour débattre avec les indécis face à la vaccination. Les Vaxxeuses est l'une

de ces activistes pro vaccin. Elle préfère rester anonyme car, comme d'autres pro vaccins, elle a reçu de nombreuses menaces de mort. Mais c'est l'amour de la science qui l'amène à poursuivre son combat contre la désinformation, dit-elle.

La *BBC* précise que suite à son étude, Facebook a lancé une enquête sur les groupes et les pages cités dans celle-ci et que le réseau social a supprimé 12 millions de publications ayant un contenu nuisible pour la santé publique et la vaccination.■

(Source : BBC, 01.04.2021)

Yoga

Le Yoga bientôt autorisé dans les établissements scolaires d'Alabama ? ■ États-Unis

■ En Alabama un projet de loi devait autoriser le yoga dans les écoles mais celui-ci est bloqué. Les opposants à ce projet -pour la plupart conservateurs - craignent que cela constitue un prosélytisme caché et une intrusion de l'hindouisme dans les écoles publiques.

Présenté au début de l'année, le projet de loi devait supprimer l'interdiction du yoga afin de permettre aux élèves de pouvoir suivre des cours de yoga en option dès la maternelle.

L'interdiction du yoga en Alabama date de 1993 en même temps avaient été bannies des écoles publiques

l'hypnose et la méditation.

L'un des porteurs du projet de loi rapporte que le yoga peut apporter des bénéfices et qu'aucune étude ne montre que suivre des cours de yoga conduit à la conversion à l'hindouisme. Pour lui, le yoga au sein des écoles serait limité aux poses et aux étirements. Il souhaite

que les positions soient traduites en anglais ainsi que l'interdiction des chants et des mots comme « namasté ».

Bloqué, le projet de loi devrait être de nouveau examiné puis envoyé au Sénat pour approbation. ■

(Sources : CNEWS, 02.04.2021 & CNN, 02.04.2021)

Dons & Abonnements



Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ETRANGER

25 Euros
48 Euros

30 Euros
50 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ÉTRANGER

30 Euros
60 Euros

35 Euros
70 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
Bulles (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay